

s and Travaux publics et
Services Services gouvernementaux
Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Public Works and Government Services / Travaux publics et services gouvernementaux Kingston Procurement Des Acquisitions Kingston 86 Clarence Street, 2nd floor

Kingston Ontario K7L 1X3

Bid Fax: (613) 545-8067

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services / Travaux publics et services gouvernementaux Kingston Procurement Des Acquisitions Kingston 86 Clarence Street, 2nd floor Kingston Ontario K7L 1X3

Title - Sujet Wireless Pager Systems				
Solicitation No N° de l'invitation			Amendment No N° modif.	
W3474-182790/B Client Reference No N° de référence du client			002 Date	
W3474-18-2790		2018-01-30		
GETS Reference No N° de référence de SEAG			. 01 30	
PW-\$KIN-710-7414	erende de dezad			
File No N° de dossier KIN-7-48187 (710) CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME				
Solicitation Closes - L'invitation prenat - à $02:00~\mathrm{PM}$ on - le $2018-02-07$			n Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B F.A.B. Plant-Usine: Destination: V Other-Autre:				
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur	
Dunphy, Ken			kin710	
Telephone No N° de téléphone (613) 449-5116 ()			FAX No N° de FAX (613) 545-8067	
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service		(013)	, 5 15 6607	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Vendor/Firm Name and Address				
Raison sociale et adresse du fo	urnisseur/de l'entrepreneur			
Telephone No N° de téléphone	1			
Facsimile No N° de télécopieu	r			
Name and title of person author	ized to sign on behalf of Vendor/Firm			
(type or print)				
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/				
de l'entrepreneur (taper ou écrir	e en caractères d'imprimerie)			
Signature	Date			

Delivery Offered - Livraison proposée



 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W3474-182790/B \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W3474-18-2790

 \mbox{N}° de la modif - Amd. No. 002 File No. - \mbox{N}° du dossier KIN-7-48187

ld de l'acheteur - Buyer ID KIN710 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

La présente modification vise à fournir les réponses du Canada aux questions des Soumissionnaires, pour retirer le contenu canadien et à modifier l'annexe « A ».

- Q1. Vous avez déclaré ceci : « il est nécessaire de déployer les systèmes de téléavertisseur sans fil à divers endroits à travers le monde qui sont compatibles avec d'autres unités déployables de l'Aviation royale canadienne. Les téléavertisseurs sont nécessaires pour fournir un moyen de communication au personnel essentiel dans les régions où les infrastructures locales sont dégradées ou inexistantes. » Cela signifie-t-il qu'à part les téléavertisseurs et les câbles vous avez aussi besoin du transmetteur et d'autre matériel connexe pour faire en sorte que le système fonctionne? Si c'est le cas; pouvez-vous modifier l'annexe B pour le montrer?
- R1. Seuls les téléavertisseurs et les câbles sont exigés.
- Q2. À la suite de ces exigences, le Canada indique également : « L'équipement proposé doit offrir la possibilité d'accroître la capacité des opérations de déploiement en place, augmenter les stocks afin d'appuyer d'autres opérations, et reconstituer les stocks inutilisables actuels. » Cela signifie-t-il que les prix que nous fournirons seront utilisés pour d'autres achats à l'avenir, comme une demande d'offre à commandes? Si c'est le cas; pouvez-vous modifier l'annexe B pour le montrer?
- R2. Non, les prix fournis seront uniquement utilisés pour cette sollicitation pour les quantités fermes exprimées en annexe B, Base de paiement.
- Q3. Veuillez indiquer le modèle de téléavertisseur alphanumérique que vous cherchez, et la fréquence de l'appareil. À ma connaissance, il n'existe pas actuellement de téléavertisseur alphanumérique sur le marché qui recevrait sur toute la bande de très hautes fréquences.
- R3. Nous utilisons actuellement les téléavertisseurs « Apollo », aucun numéro de modèle, indiquant une fréquence de 148.5850 MHz. Je sais que nous pouvons programmer différentes fréquences dans les téléavertisseurs par le clavier du téléavertisseur. Enfin, les téléavertisseurs devraient être en mesure de fonctionner sur une fréquence de 150 à 174 MHz pour correspondre à nos capacités d'émetteurs.
- Q4. 1.4 mentionne Biens et services canadiens; 5.2.3.1 mentionne Définition de contenu canadien. Aucun téléavertisseur n'est fabriqué au Canada. Est-ce un problème? Il y aurait lieu d'éclaircir la question de sorte que nous puissions proposer des téléavertisseurs adéquats. Ils proviendront d'Asie.
- R4. La disposition a été modifiée de manière à supprimer la référence à la Politique sur le contenu canadien.
- Q5. La période visée par le contrat commence au début et prend fin le 30 juin 2018; la date de livraison est au plus tard le 30 mars 2018. Peut-être pourraient-ils passer une deuxième commande entre avril et juin et veulent-ils une garantie des prix?
- R5. Non, toutes les commandes sont présentées une seule fois et aux prix unitaires fermes indiqués et tout doit être livré au plus tard le 30 mars 2018.
- Q6. Pour les téléavertisseurs, aucune objection concernant les très hautes fréquences (VHF) entre 150 et 174 MHz. Cependant, pour passer une commande, ils devront être commandés à l'intérieur d'une fraction de bande. Si l'idée est qu'ils puissent servir un usage « mondial », comme indiqué, il faudra peut-être qu'ils fonctionnent sur d'autres fréquences, mais ils ne peuvent pas être fignolés hors bande. Il faudrait connaître les fréquences de fonctionnement au moment de passer la commande. Est-ce un problème?
- R6. Les téléavertisseurs doivent à tout le moins pouvoir fonctionner à une bande de fréquences qui sera compatible avec la bande de fréquences 150 à 174 MHz, qui correspond à celle du transmetteur que nous utilisons. Par exemple, les téléavertisseurs d'une fréquence de 138 à 174 MHz seraient

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W3474-182790/B \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W3474-18-2790

 \mbox{N}° de la modif - Amd. No. 002 File No. - \mbox{N}° du dossier KIN-7-48187

ld de l'acheteur - Buyer ID $KIN710 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

acceptables. L'utilisateur du téléavertisseur doit pouvoir programmer une fréquence précise (à l'intérieur de la bande).

Q7. Je serais porté à croire qu'ils seraient protocole POCSAG, mais ils pourraient devoir être comme FLEX au lieu. Vous devriez le vérifier. Bien que ce ne soit pas habituel, l'on nous a déjà demandé par le passé du FLEX en 151-158.

R7. POCSAG

- Q8. De quels indices de protection si nécessaires a-t-on besoin? Indice UL et/ou CUL ou IP? Si pour usage en Europe, l'indice ATEX est ce qui est courant, mais ATEX (malgré que ce soit un indice élevé) n'est pas un indice reconnu par CUL au Canada.
- R8. UL ou CUL est acceptable.
- Q9. De combien de fiches avez-vous besoin pour le câble RS-232?
- R9. Les câbles doivent être mâles, D-Sub à 9 fiches.
- Q10. Concernant les téléavertisseurs, il est précisé que les fréquences sont VHF 150-174 MHz. Est-ce que le ministère de la Défense nationale (MDN) accepterait des téléavertisseurs qui couvriraient VC 153-164 MHz ou VD 163-174 MHz?
- R10. Non, les téléavertisseurs doivent minimalement syntoniser les fréquences VHF 150 à 174 MHz.
- Q11. Est-ce que les téléavertisseurs doivent être POCSAG de base (Basic) ou POCSAG sécurisé (Secure)?
- R11. POCSAG de base.
- Q12. Concernant l'appel d'offres ci-dessus, auriez-vous l'amabilité de préciser la bande de fréquences exacte que vous recherchez, car aucun téléavertisseur alphanumérique ne peut fonctionner sur VHF 150-174 MHz; la bande de fréquences de 150 à 174 MHz peut se subdiviser en plusieurs fractions différentes. Par exemple, de 142 à 152 MHz, de 152 à 162 MHz ou de 162 à 174 MHz. La fréquence des téléavertisseurs est indiquée comme étant de 150 à 174 MHz. Comme vous le savez, cela correspond à la bande des téléavertisseurs VHF. Cependant, les téléavertisseurs sont habituellement vendus avec des sous-ensembles de bande. Pouvez-vous confirmer la bande de fréquence précise demandée par le client?
- R12. Veuillez consulter les réponses 6 et 10 ci-dessus.
- Q13. Concernant les capacités des téléavertisseurs, est-ce qu'une prise en charge par le protocole P25 est requise? Est-ce que POCSAG est pris en charge?
- R13. Non, une prise en charge par le protocole P25 n'est pas requise. Oui, POCSAG est pris en charge.
- Q14. Contenu conditionnel canadien : Pouvez-vous me dire pourquoi cela se retrouve dans l'appel de propositions? À notre connaissance, il n'existe aucun fournisseur canadien de téléavertisseurs sur le marché en tant que fabricant d'équipement d'origine (FEO). Aussi, nous passerions des commandes à des fournisseurs aux États-Unis (ou ailleurs).
- R14. Veuillez consulter la réponse 4 ci-dessus.
- Q15. La bande de fréquences indiquée dans le document pour 150 appareils est 150-174 MHz. Prévoiton programmer ces téléavertisseurs à une fréquence précise?

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W3474--182790/B \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W3474--18--2790

 \mbox{N}° de la modif - Amd. No. 002 File No. - \mbox{N}° du dossier $KIN\mbox{-}7\mbox{-}48187$

ld de l'acheteur - Buyer ID KIN710 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Nos téléavertisseurs ont différentes bandes passantes et je me demande si nous devons fournir une combinaison des deux ou si tous les téléavertisseurs seront sur une (1) fréquence, nous permettant de simplement inscrire un (1) dans la proposition.

R15. Veuillez consulter les réponses 6 et 10 ci-dessus.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W3474--182790/B \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W3474--18--2790

 \mbox{N}° de la modif - Amd. No. 002 File No. - \mbox{N}° du dossier $KIN\mbox{-}7\mbox{-}48187$

ld de l'acheteur - Buyer ID KIN710 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

SUPPRIMER

1.4 Contenu canadien

Ce besoin est limité aux produits et(ou) services canadiens.

5.2.3 Attestations additionnelles préalables à l'attribution du contrat

5.2.3.1 Attestation du contenu canadien

5.2.3.1.1 Clause du Guide des CCUA <u>A3050T</u> (2014-11-27) Définition du contenu canadien.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W3474-182790/B N° de réf. du client - Client Ref. No. W3474-18-2790 \mbox{N}° de la modif - Amd. No. 002 File No. - \mbox{N}° du dossier $KIN\mbox{-}7\mbox{-}48187$

ld de l'acheteur - Buyer ID KIN710 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « A »

BESOIN

SUPPRIMER

2.0 DÉTAILS DU BESOIN/PRODUITS LIVRABLES

- 2.1 câble série RS-232 direct mâle-mâle 10 pieds blindé
- 2.2 Téléavertisseur alphanumérique avec étui et batterie, fonctionnant sur les fréquences VHF allant de 150 à 174 MHz.

REMPLACER PAR

2.0 DÉTAILS DU BESOIN/PRODUITS LIVRABLES

- 2.1 2.1 câble série RS-232 direct mâle-mâle D-Sub à 9 fiches 10 pieds blindé
- 2.2 Téléavertisseur alphanumérique POCSAG de base avec étui et batterie. Les téléavertisseurs doivent à tout le moins pouvoir fonctionner à une bande de fréquences qui sera compatible avec la bande de fréquences 150 à 174 MHz, qui correspond à celle du transmetteur que nous utilisons. L'utilisateur du téléavertisseur doit pouvoir programmer une fréquence précise (à l'intérieur de la bande). Indice de protection UL ou CUL.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS ET CONDITIONS DE LA PRÉSENTE INVITATION À SOUMISSIONNER DEMEURENT INCHANGÉES.